## Niveaux de la compétence « Professionnalisme »

Définition : capacité à assurer l'engagement envers la société et à répondre à ses attentes, de développer une activité professionnelle en privilégiant le bien-être des personnes par une pratique éthique et déontologique, d'améliorer ses compétences par une pratique réflexive dans le cadre de la médecine fondée sur des faits probants, d'assumer la responsabilité des décisions prises avec le patient.

Description du niveau	
Niveau novice	Entrevoit un projet professionnel
	Accepte son rôle d'interne
	Présente un engagement altruiste envers le patient
	Participe aux formations théoriques et pratiques du DES
Niveau intermédiaire	Manifeste un engagement pour la médecine générale
	• S'occupe du patient avec altruisme, honnêteté, dans le respect des règles déontologiques
	Prend conscience du besoin d'acquisition permanente de nouvelles connaissances afin d'améliorer ses compétences
	Définit des objectifs de formation en fonction de son projet professionnel
	Organise son temps de travail
Niveau compétent	Assume sa responsabilité envers le patient et la société
	Collabore avec les autres soignants
	Organise son outil et son temps de travail
	Améliore ses compétences
	Prend en charge le patient avec altruisme
	S'implique dans le rayonnement de la discipline